

EPREUVE ORALE D'ALLEMAND PREMIERE ET DEUXIEME LANGUES

LANGUE VIVANTE 1

Si les remarques générales concernant l'épreuve orale de cette année ne diffèrent guère de celles de l'année précédente, il convient néanmoins d'apporter quelques précisions spécifiques :

1. Le jury tient à répéter que cette épreuve doit être avant tout une analyse du texte entendu, suivie d'un bref commentaire et d'une série de réponses à des questions posées à propos du texte ou encore de nature plus générale, concernant la culture et civilisation des pays germaniques (Allemagne, Autriche, Suisse). Il serait bon, par ailleurs, que les candidats relèvent au départ les titres et/ou sous-titres, sources ou, le cas échéant, noms des auteurs des textes proposés à l'écoute : cette démarche serait d'une aide précieuse pour l'analyse. Les meilleurs n'ont pas manqué de relever, en outre, la forme du texte (article, essai, interview/dialogue e.a.), voire les introductions et conclusions, incipits ou desinits.

D'excellentes prestations ont été notées de 17 à 20, d'autres, très faibles, de 03 à 05. Mais, pour la majorité des interventions, on aura pu observer une tendance à proposer des résumés plus ou moins brefs au lieu des analyses souhaitées, suivis de commentaires très généraux dont le rapport avec le texte proposé à l'écoute n'est que très lointain : il est impératif d'éviter de telles dérives qui n'apportent rien à l'analyse, le commentaire ayant pour fonction de préciser celle-ci ou d'en compléter la portée.

2. En second lieu, le jury doit déplorer à nouveau chez de nombreux candidats l'absence de connaissances précises dans le domaine de la culture et civilisation. L'attention des préparateurs et des candidats a pourtant été attirée sur ce point à de nombreuses reprises. Qu'il soit souligné encore que les données élémentaires de la géographie, de l'histoire, de l'organisation administrative et politique et de l'économie des pays germaniques contemporains sont supposées connues, de même que certains faits culturels. Or on reste loin du compte dans bon nombre de prestations. Il faut répéter que le jury tient compte de ces éléments dans son appréciation.

3. La langue orale de nombreux candidats laisse à désirer, au point qu'elle continue d'être inférieure à celle de bons et excellents candidats de seconde langue. Cela apparaît d'ailleurs également dans les diverses épreuves écrites. Il conviendrait de préparer les candidats à une expression orale correcte et précise. Les réponses aux questions présentent d'ailleurs souvent des fautes encore plus nombreuses que l'analyse du texte, à preuve que l'expression orale est déficiente. La méthode interactive mal appliquée entraîne souvent à ne pas corriger les fautes d'expression grossières des candidats. Le jury est d'avis que, dans ces conditions, cette méthode n'est pas la bonne pour préparer à une épreuve exigeante.

4. Enfin, et cette remarque est encore plus impérative que l'an dernier, le jury souhaiterait que les candidats et candidates issus des classes préparatoires littéraires puissent bénéficier d'un entraînement approprié à cette épreuve, ce qui n'est guère le cas. Quoi qu'on puisse en penser, dans la mesure où ils se présentent à ce concours ils méritent une certaine assistance : les places offertes par les E.N.S. ne sont pas si nombreuses que les élèves de ces classes ne songent pas à faire d'autres choix de carrière. Cette situation risque, pour de multiples raisons, de s'accroître dans les années à venir. Il conviendrait de les rendre opérationnels pour leurs choix secondaires.

LANGUE VIVANTE 2

Les membres des jurys de LV2, composés en partie des mêmes examinateurs que pour les jurys de LV1 et donc à même d'établir des comparaisons utiles, ont plaisir à constater le fort bon niveau de cette épreuve. Il a été indiscutablement supérieur, toutes proportions gardées, à celui de la première langue, ce qui n'a pas laissé de surprendre.

On peut y trouver quelques raisons. La première a trait à la nature de l'épreuve: il paraît plus facile aux candidats d'analyser un texte écrit qu'un enregistrement oral. Cela a pu être vérifié à travers certaines caractéristiques frappantes : meilleure compréhension d'ensemble, aperçu solide des aspects majeurs, restitution précise et, dans l'ensemble, linguistiquement correcte. Bref, les examinateurs n'ont guère eu à faire face à des candidats perdus et éperdus comme parfois dans l'épreuve de première langue pour qui ce terme prend tout son sens. Peut-être aussi la préparation en est-elle meilleure.

La seconde raison est la multiplication des séjours dans les pays de langue allemande, ainsi que des stages en entreprises ou des travaux dans un environnement propice à l'acquisition linguistique. On ne voit plus guère de différence d'avec les élèves de première langue, ce qui est appréciable. De ce fait, le nombre de candidats n'ayant jamais visité l'Allemagne, l'Autriche voire la Suisse alémanique a diminué de manière sensible. On aura aussi apprécié le choix des lieux, propices à une meilleure connaissance de la civilisation germanique.

Une dernière raison, encore que moins fréquente, est le nombre et la qualité des germanophones dans cette épreuve. Les cas, jadis isolés, tendent à ne plus l'être, ce qui rehausse le niveau des résultats. De ce fait, la plupart des candidats ont, devant les textes proposés, et qui sont de même nature que les enregistrements pour les candidats de première langue, des réactions intelligentes reposant sur des informations précises.

Ces quelques remarques expliqueront la satisfaction des membres des jurys qui auront honoré cette performance d'ensemble.